

Commune de Steinsoultz - Département du Haut-Rhin

Procès-verbal des délibérations

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 7 FEVRIER 2014

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 10 -Votants : 12 (2 procurations)

Le 7 février 2014, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Steinsoultz, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BAUMLE Christophe, Maire.

Date de la convocation : 3 février 2014

Présents : M. BAUMLE Christophe –M. BAUMLIN Jean-Marie -M. BISEL Emmanuel- Mme BORZA Danielle –M. COLOMBE Yves - Mme FLAGNER Brigitte – Mme HARMS-LEROUX Sarah -M. KREUTTER Didier – M. LOCHER Cédric - M. SCHNECKENBURGER Franck

Etaient absents excusés :

M. BRAND Cédric (procuration à M. BISEL Emmanuel)- Mme BRUCHLEN Jacqueline (procuration à M. BAUMLE Christophe)- M. KEPPI Michel- M. MEYER Jérôme - M. STOLZ Charles

Secrétaire de séance : M. JELSCH Jean-Paul

ORDRE DU JOUR :

1- ADMINISTRATION GENERALE

- Rappel de l'ordre du jour de la réunion du 29 novembre 2013
- Divers

2- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- Point sur les demandes d'occupation du sol
- Divers

3- TRAVAUX

- Divers

4- FINANCES

- Ristourne sur cotisation « Ciade »
- Sinistre du 16.01.2013 : facture Dietschy et remboursement Ciade
- Divers

5- SALLE COMMUNALE

- Point sur le dossier des nuisances sonores
- Animation et calendrier de location de la salle
- Divers

6- INTERCOMMUNALITE

- Divers

7- POINTS DIVERS

Commune de Steinsoultz – **07/02/2014 – 1/7**

218

CALENDRIER :

14.03.2014 à 18 h : REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL-
23.03.2014 : 1^{er} TOUR DES ELECTIONS MUNICIPALES (8h à 18h)
30.03.2014 : 2^e TOUR DES ELECTIONS MUNICIPALES (8h à 18h)

Le Maire ouvre la séance à 20 heures et constate que le quorum est atteint pour délibérer valablement.

1- ADMINISTRATION GENERALE

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 29 novembre 2013, dont la copie a préalablement été transmise à l'ensemble des Conseillers, est approuvé et signé.

En ouverture, le Maire précise qu'un point supplémentaire est à ajouter à l'ordre du jour de la séance :

- adhésion de la communauté de communes « Ill et Gersbach » au syndicat mixte transitoire de Hirsingue et environs - (sous 6/ Intercommunalité).

2- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

° **Point sur les demandes d'occupation du sol** enregistrées durant la période comprise entre le 29 novembre 2013 et le 7 février 2014.

DATE	NATURE	DEMANDEUR	OBJET	SITUATION
05.12.13	Certificat d'urbanisme	Me. LANG J.Marc - Notaire 68 Saint-Louis	CU d'information	11, rue de Muespach Mme HEER Susana
16.12.13	Déclaration préalable	M. LIEBUNDGUTH Daniel	Installation d'abri de jardin et d'une serre	27, rue de la Ritt
17.12.13	Certificat d'urbanisme	SCP WELFELE- PICHELIN- Notaire 90 Delle	CU d'information	Rue de Muespach S.08 n°386-367-368- 371. Simac Est
18.12.13	Déclaration préalable	M. KAMMERER Joël pour le compte de SAS Kammerer	Remplacement enseigne commerciale et mise en peinture des façades	29, rue de Waldighoffen
21.12.13	Permis de construire	Mme M. Gilchrist FASQUELLE- 27b, rue de la Gare 68 Blotzheim	Construction maison individuelle	Rue de Muespach
09.01.14	Certificat d'urbanisme	Me JEHL J.Jacques Notaire-	CU d'information	12, rue de Metzleren S. 02- n°40,419 à 424

		68300 Saint-Louis		M. Rochat Pierre
16.01.14	Certificat d'urbanisme	Me BAEUMLIN-ANDELFINGER C. Notaire- 68 Altkirch	CU d'information	28, rue du Moulin S.04-n°18 et 19 Mme et M. Jarlot Dominique

Commune de Steinsoultz – **07/02/2014 – 2/7**

219

18.01.14	Permis de construire	M. BOCHELEN Gérard et Mme IFRID Erica 68 Felbach	Construction maison individuelle	Rue de Muespach Lotissement « Les Prés »
01.02.14	Permis de construire	M. WINKLER François	Création d'un garage	7, rue de Waldighoffen

° **Divers-** Le Maire donne la parole à M. Kreutter Didier pour la présentation du compte-rendu de la réunion organisée sur le thème de la qualité d'eau des captages communaux à Steinsoultz, Werentzhouse, Roppentzwiller et Grentzingen. L'objectif suivi étant de pouvoir réutiliser l'eau des captages, notamment celui de Steinsoultz.

3- TRAVAUX

° **conduite des fontaines-** L'entreprise Dietlin a effectué la réparation d'une bouche à clé dans la rue de Jettingen. Le Maire fait observer que la finition de l'intervention n'est pas satisfaisante et devra être reprise.

° **Rue du Chemin de fer.** Le règlement du marché passé avec l'entreprise Colas est soldé à présent. Deux points devront encore être repris : certaines parties d'enrobé ainsi que quelques plantations qui sont à refaire.

° **Eglise-** Des fissures ont été constatées sur les murs de l'église. Le 12 décembre, une rencontre sur place s'est tenue avec M. Bianco. Deux hypothèses sont avancées : des infiltrations d'eau et des mouvements du sol. Il a été décidé de contacter M. Steinmetz, un architecte spécialisé dans la rénovation des bâtiments et particulièrement celle des églises, pour disposer d'un avis circonstancié.

° **Divers-**

- Une intervention a été nécessaire sur une partie de la canalisation du fossé passant entre les propriétés Brand, Lavie et Marschall. La remise en état a été effectuée par l'entreprise Encer. Le Maire précise également que le bon écoulement des eaux pluviales doit être régulièrement surveillé car l'état des conduites en place sous les sapins est incertain.
- Le Maire a également évoqué la normalisation du branchement au réseau d'eau potable pour la propriété Witt Marc.

4- FINANCES

° Objet de la délibération n°1 : ristourne CIADE

Le Maire expose aux membres du Conseil la notification d'une ristourne de 198 € accordée sur la cotisation d'assurance de l'année 2013

Après délibération, le Conseil décide

- 1- d'accepter le chèque d'un montant de 198 € correspondant au montant de cette ristourne
- 2- d'imputer cette recette au compte 619 du chapitre 13.

Détails du vote/ Votants : 12 – pour : 12

Commune de Steinsoultz – **07/02/2014 – 3/7**

220

° Objet de la délibération n°2 : sinistre du 16.01.2013-remplacement d'un luminaire d'éclairage public (rue de Muespach) et acceptation du montant de l'indemnisation

Le Maire rappelle les circonstances du sinistre survenu le 16 janvier 2013 à la hauteur du n°1 de la rue de Muespach. Sur les conséquences matérielles de cet accident, il précise qu'un lampadaire de l'éclairage public a été endommagé lors de l'impact consécutif à la sortie de route du véhicule conduit par M. STEHLIN Emmanuel.

Un constat amiable d'accident, signé par les deux parties, ainsi qu'un devis estimatif ont été transmis aux compagnies d'assurance respectives. L'assureur de M. STEHLIN a donné son accord pour la prise en charge financière du remplacement de ce point lumineux.

Après délibération, le Conseil décide

- 1- d'accepter le montant du dédommagement d'un montant de 1789.21€.
- 2- de charger le Maire du règlement de la facture des Ets DIETSCHY d'un même montant.

Détails du vote/ Votants : 12 – pour : 12

Pour clore le point des finances, le Maire précise que le compte administratif et le compte de gestion, clôturant l'exercice comptable 2013, seront examinés pour approbation lors d'une séance du Conseil Municipal programmée pour le 13 mars. Quant au budget 2014, il sera élaboré et voté par le nouveau Conseil installé après les élections municipales.

5- SALLE COMMUNALE

° Point sur le dossier des nuisances sonores - rapport récapitulatif du Maire.

Suite à la réunion de la commission communale au cours de laquelle avait été examiné le rapport acoustique du bureau Spectra, le Conseil avait décidé d'engager la société ESP pour l'établissement d'un rapport définissant les dispositifs techniques à mettre en œuvre en vue de la réduction des nuisances sonores. Plusieurs solutions sont avancées par les techniciens de la société ESP dans un rapport estimatif chiffré :

- Remplacement du vitrage de la façade sud ;
- Amélioration de l'isolation de la toiture ;
- Doublage isolant des murs ;

- Mise en place d'un système isolant des prises d'air des convecteurs.

Pour l'heure, le cabinet Spectra a terminé l'installation et le réglage adapté du limiteur de bruit. Ce dispositif permettra une coupure des prises de courant dès lors qu'un niveau sonore de 86 dB sera dépassé.

La commission communale aura retenu 5 propositions :

- ne pas réaliser de travaux pour le moment et de clore le contrat avec ESP ;
- faire une année de test avec le système du limiteur ;
- remettre un document explicatif aux locataires de la salle ;
- afficher ce document dans la salle ;
- mettre en place des plantations.

Commune de Steinsoultz – **07/02/2014 – 4/7**

221

Sur cela, le Conseil retiendra une action immédiate :

- l'établissement et l'affichage dans la salle d'une note d'information et d'explication sur le fonctionnement du limiteur de bruit.
- La communication de ce même document, lors de la signature de la réservation, à toutes les personnes qui réserveront la salle.

° **Animations et locations de la salle communale.**

Le Maire donne la parole à l'adjoint, M. BISEL, pour la présentation du calendrier des manifestations et des locations de la salle communale pour les premiers mois de 2014.

6-INTERCOMMUNALITE

°Objet de la délibération n°3: adhésion de la communauté de communes « Ill et Gersbach » au syndicat mixte transitoire de Hirsingue et environs

Le Conseil municipal,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013.148.0022, du 28 mai 2013, portant extension de la Communauté de communes Ill et Gersbach aux communes de Henflingen et Oberdorf ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013.148.0024, du 28 mai 2013, portant extension de la Communauté de communes de la Vallée de Hundsbach à la commune de Bettendorf ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013.148.0025, du 28 mai 2013, portant extension de la Communauté de communes du Jura Alsacien aux communes de Bisel, Feldbach et Riespach et retrait des communes de Bisel, Feldbach et Riespach du Syndicat mixte à vocation multiple pour le traitement des déchets ménagers du secteur 4 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013.148.0026, du 28 mai 2013, portant retrait des communes de Heimersdorf et Hirsingue de la Communauté de communes du Canton de Hirsingue et

extension de la Communauté de communes d'Altkirch aux communes de Heimersdorf et Hirsingue ;

Vu le projet de statuts du syndicat mixte transitoire de Hirsingue et environs dénommé Syndicat pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés de Hirsingue et Environs ;

Vu les dispositions de l'article L5214-27 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les dispositions de l'article L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Expose :

- Au 1^{er} janvier 2014, les communes d'Oberdorf et Henflingen sont devenues adhérentes de la Communauté de communes « Ill et Gersbach » ;
- Afin de faciliter la continuité du service public, il a été décidé de créer un syndicat mixte transitoire dont l'objet est double :
 - la poursuite des contrats conclus précédemment par la Communauté de Communes du Canton de HIRSINGUE au titre de ses compétences de collecte des déchets ménagers ;

Commune de Steinsoultz – **07/02/2014 – 5/7**

222

- L'assistance des communautés de communes membres pour la facturation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères aux usagers, jusqu'au 31 décembre 2016, pour les communes de Bettendorf, Bisel, Feldbach, Heimersdorf, Henflingen, Hirsingue, Oberdorf et Riespach.

Ce syndicat est constitué pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'autoriser la Communauté de communes « Ill et Gersbach » à adhérer au syndicat mixte transitoire de Hirsingue et environs ;
- charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Détails du vote/ Votants : 11 – abstention : 1 - pour : 11

° **Déchèterie**

L'ouverture de la déchèterie intercommunale est confirmée pour le lundi 31 mars 2014. Pour y accéder, plusieurs conditions doivent être remplies :

- habiter dans une commune de la CCIG
- être redevable de la redevance ordures ménagères et être à jour avec les règlements
- disposer du badge d'accès qui peut être retiré au siège de la CCIG.

° **Les rythmes scolaires.** Dans le cadre d'un mouvement élargi, une journée « Ecole morte » a été organisée à Steinsoultz. Mme Borza, déléguée aux affaires scolaires a présenté le compte-rendu de cette journée d'action.

7- POINTS DIVERS

° **Bilan des activités de la Brigade Verte** (période entre le 1.11.2013 et le 31.12.2013 : présentation assurée par le Maire.

° Remerciements

Le Maire présente au Conseil

- La carte de remerciement à la Municipalité de Mme KEPPI Bernardine (85 ans)
- La carte de remerciement à la Municipalité par Mme et M. François HATSTATT (Association Burkina Faso).

° Proche calendrier municipal

- Elections municipales : 23 et 30 mars 2014
- Réunion du Conseil Municipal le 13 mars 2014 pour le vote du Compte administratif et du compte de gestion 2013
- Réunion de la commission « Jeunesse » le 5 mars 2014
- Réunion de la commission « Finances » le 10 mars 2014
- Réunion du Bureau de l'Association Foncière le 17 mars 2014

La séance est levée à 22h 55

Commune de Steinsoultz – **07/02/2014 – 6/7**

223

Séance du 07.02.2014 - Tableau des signatures

En exercice : 15 présents : 10 absents excusés : 5 votants : 12 (2 procurations)

M. BAUMLE Christophe Maire	présent	
M. BAUMLIN Jean- Marie 1 ^{er} adjoint	présent	
M. BISEL Emmanuel 2 ^e adjoint	présent	
Mme BORZA Danielle Conseillère municipale	présente	
M. BRAND Cédric Conseiller municipal	Absent excusé	Procuration à M. BISEL Emmanuel

Mme BRUCHLEN Jacqueline Conseillère municipale	Absente excusée	Procuration à M. BAUMLE Christophe
M. COLOMBE Yves Conseiller municipal	présent	
Mme FLAGNER Brigitte Conseillère municipale	présente	
Mme HARMS-LEROUX Sarah Conseillère municipale	présente	
M. KEPPI Michel Conseiller municipal	Absent excusé	-----
M. KREUTTER Didier Conseiller municipal	présent	
M. LOCHER Cédric Conseiller municipal	présent	
M. MEYER Jérôme Conseiller municipal	Absent excusé	-----
M. SCHNECKENBURGER Franck - Conseiller municipal	présent	
M. STOLZ Charles Conseiller municipal	Absent excusé	-----

Délibérations

1- ristourne assurance CIADE
2- sinistre du 16.01.2013- luminaire d'éclairage public (rue de Muespach) réparation et indemnisation.
3- adhésion de la CCIG » au syndicat mixte transitoire de Hirsingue et environs.